

Justifiés par la foi (Romains 4)

Dans le chapitre précédent, nous avons appris ce que signifie l'expression : être justifié. Cela soulève une autre question :

L'Évangile et l'Ancien testament sont-ils d'accord ?

A deux reprises déjà, Paul a affirmé l'accord entre l'évangile et l'enseignement de l'Ancien Testament, mais maintenant il va en donner des preuves. Pour cela, il cite l'exemple de deux hommes : Abraham qui vivait des siècles avant que la loi fut donnée, et David qui vivait beaucoup plus tard.

1. L'exemple d'Abraham (4. 1-5)

Comment Abraham fut-il justifié? S'il avait été justifié par ses œuvres, il aurait pu se glorifier devant Dieu. Mais cela est impossible : personne ne peut se vanter devant le Créateur (v. 2). L'Ancien Testament explique clairement comment Abraham fut sauvé (Ge. 15.6) : " il a eu confiance en Dieu, et Dieu, en portant sa foi à son crédit, l'a déclaré juste " (v.3). Ainsi Dieu déclare juste le pécheur au moyen de la foi sans qu'il ait produit d'œuvres pour le mériter (v. 4-5). La grâce est le moyen par lequel Dieu donne le salut. La foi est le moyen par lequel l'homme le reçoit.

2. L'exemple de David (4. 6-8)

L'expérience de David s'accorde-t-elle avec celle d'Abraham? Oui. David parle du bonheur de l'homme que Dieu déclare juste par pure grâce et non parce qu'il obéit à la loi. David a écrit : "Heureux ceux dont les fautes ont été pardonnées et dont les péchés ont été effacés!" Ceci se rapporte à un pécheur pardonné, non à un honnête homme qui observe la loi (v. 7). Il dit aussi : "Heureux l'homme au compte de qui le Seigneur ne porte pas le péché." Ici encore, il n'est pas fait mention des efforts de l'homme. Il ne s'agit que de la grâce de Dieu (v. 8).

3. Le problème de la circoncision (4. 9-12)

L'Ancien Testament enseigne-t-il que la circoncision était nécessaire pour obtenir le salut? Non! Abraham fut déclaré juste avant d'être circoncis. Il ne fut circoncis que plus tard : sa circoncision était le signe extérieur de la justice qu'il avait obtenue par sa foi en Dieu. Ainsi, il devint le père de tous les vrais croyants.

4. Le problème de la loi (4. 13-25)

L'obéissance à la loi est-elle liée à la justification? Aucunement. La justification est obtenue par la grâce et non par la loi.

Lorsque Dieu promit à Abraham qu'il serait héritier du monde (par le Christ), cette promesse ne dépendait pas de l'observation de la loi, ni d'aucune œuvre d'Abraham. En d'autres termes, Dieu n'y imposait aucune condition, elle était simplement une promesse qu'il s'engageait à accomplir (v. 13).

En effet, si la promesse dépendait de l'observation de la loi, la foi ne serait pas nécessaire et la promesse serait sans valeur, parce que personne ne pourrait en remplir les conditions (v. 14).

Tout ce que la loi peut faire est de condamner ceux qui ne l'observent pas (v. 15). Ainsi, Dieu a décrété que le salut s'obtiendrait par la grâce au moyen de la foi (v.16). C'est le seul moyen de rendre sûre la promesse de la vie éternelle.

Si les bonnes œuvres étaient nécessaires pour l'acquisition du salut, nous ne pourrions jamais être certains d'en avoir fait assez, ou d'avoir fait celles qu'il fallait faire. Le salut par la foi est aussi le seul moyen de rendre sûre pour tous la promesse de la vie éternelle. Si Dieu imposait des conditions relativement faciles pour être sauvé, il y aurait toujours des gens qui ne pourraient pas les remplir. La foi en Jésus-Christ est le seul moyen qui soit à la portée de chacun, sans pour autant attribuer un mérite quelconque.

5. Le cas d'Abraham (4. 17-25)

Le cas d'Abraham prouve d'une manière concluante que l'on est justifié par la foi (v.17-22). Dieu promis à Abraham qu'il serait le père d'un grand nombre de nations. Il lui dit que ses descendants seraient aussi nombreux que les étoiles (v. 17-18). Humainement parlant, cette promesse était impossible, car Abraham avait environ cent ans et sa femme était trop âgée pour avoir des enfants. Jusque-là, ils n'en avaient jamais eus. Pourtant Dieu avait fait la promesse et Abraham osa le croire, sachant que Dieu pouvait accomplir l'impossible. "C'est pourquoi Dieu l'a déclaré juste en portant sa foi à son crédit" (v.22)

L'histoire d'Abraham a été écrite pour notre instruction (v. 23-25). Ce n'est pas le seul exemple où la justice est imputée à quelqu'un par la foi. Dieu fera de même pour nous, si nous croyons en lui, qui a ressuscité le Seigneur Jésus d'entre les morts. Il a promis la vie éternelle à ceux qui reçoivent Jésus-Christ par la foi. Le Christ a été livré à la mort de la croix à cause de nos péchés, mais Dieu l'a ressuscité des morts, afin que nous puissions être déclarés justes devant lui. Sa résurrection est la preuve que la justice de Dieu est satisfaite par l'œuvre accomplie au Calvaire.